



Paris, le 26 mai 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.mutualite.fr, un nouveau site web et des services en plus

Lancé le 21 mai, le nouveau site www.mutualite.fr propose un décryptage de l'actualité mutualiste.

UN SITE ADAPTE A TOUS LES ECRANS

A quelques semaines de son congrès, la Mutualité Française lance son nouveau site Internet, accessible sur tous les écrans (ordinateurs, smartphones, tablettes...).

Avec un graphisme modernisé, une place importante donnée à l'image et une ergonomie revue, l'accès à l'information y est facilité. En plus d'une salle de presse, trois rubriques principales sont proposées en page d'accueil : « Mutualité Française » (pour connaître la Fédération et ses membres), « Actualités » (pour décrypter et suivre les enjeux du secteur) et « Services » (pour aider les particuliers et entreprises à trouver une mutuelle, notamment).

L'INFORMATION DECRYPTEE ET DES SERVICES

Avec ce nouveau site, l'internaute pourra s'abonner à une newsletter hebdomadaire qui reprendra les contenus importants publiés sur le site (articles, vidéos...). A l'occasion du congrès de Nantes, cette newsletter passera à un rythme quotidien et il sera possible de suivre des retransmissions vidéo en direct des débats.

Les journalistes peuvent s'abonner également aux alertes presse afin de recevoir, en temps réel, les dernières informations (communiqués, invitations à des événements, actualités...). Pour leur permettre d'illustrer leurs contenus, leur sont aussi proposés des photos, infographies et vidéos....

« Nous avons souhaité donner, sur [mutualite.fr](http://www.mutualite.fr), une vision complète du mutualisme aujourd'hui, avec des faits, de l'actualité, des chiffres et du multimédia. » explique Emmanuel Roux, directeur général de la Mutualité Française. *« Il revient à la Fédération de montrer comment les mutuelles concilient utilité sociale et efficacité économique. On rejoint ici le thème de notre congrès »,* poursuit François Rauch, directeur de la communication et de l'information de la Mutualité Française.

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit 450 mutuelles. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents. Elle est membre de l'Amice (Association des assureurs mutuels et coopératifs en Europe) et de l'AIM (Association internationale de la Mutualité).

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ce sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.

Contacts presse :

- Constance BAUDRY
06 85 29 82 22 / constance.baudry@mutualite.fr
- Christelle CROS
06 75 80 58 39 / christelle.cros@mutualite.fr

Photos de la
Mutualité Française
disponibles sur

